

CAN Petites et moyennes capitalisations canadiennes 100/100 (PS2)

28 février 2026

Renseignements sur le fonds (au 28 février 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
OceanaGold Corp	4,5	Écart-type	10,75 %
CES Energy Solutions Corp	4,0	Rendement du dividende	1,11 %
Aritzia Inc	3,7	Rendement à l'échéance	-
Savaria Corp	3,3	Durée (années)	-
Trisura Group Ltd	3,2	Coupon	-
Badger Infrastructure Solutions Ltd	3,2	Cote de crédit moyenne	-
Exchange Income Corp	3,0	Capitalisation boursière moyenne (millions)	6 343,1 \$
Chartwell Retirement Residences - parts	2,8		
Hammond Power Solutions Inc classe A	2,6		
Jamieson Wellness Inc	2,5		
Répartition totale des principaux titres	32,8		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
8,84	13,12	11,14	35,60	16,39	9,43	11,16	10,98

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
19,22	15,65	6,83	-12,88	10,57	24,82	27,29	-10,03

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 28 février 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
13,28 %	juin 2017	3,41 %	mars 2020	8,83 %	100,00 %	106	0

Actifs nets (millions de \$)
106,1 \$

Cours
42,05 \$

Nombre de titres
179

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE048I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Petites et moyennes capitalisations canadiennes 100/100 (PS2)

28 février 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne a montré des signes de pression au quatrième trimestre, car les droits de douane américains et l'affaiblissement des flux commerciaux ont continué de peser sur le secteur manufacturier et les exportations. La confiance des entreprises a fléchi et la dynamique du marché du travail s'est estompée, bien que les dépenses des ménages soient demeurées stables à l'approche de la fin de l'année.

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % en décembre à la suite de sa réduction de 25 points de base en octobre, citant le ralentissement de l'inflation et l'incertitude économique persistante. Le taux de chômage au Canada a augmenté pour s'établir à 6,8 % en décembre, la croissance de la population active ayant surpassé l'embauche et les secteurs sensibles au commerce ayant montré de nouveaux signes de faiblesse.

L'indice des petites capitalisations S&P/TSX a poursuivi sur sa lancée au quatrième trimestre, progressant de plus de 10 %, soutenu par l'amélioration de l'appétence au risque. Les sociétés industrielles et technologiques de plus petite taille, axées sur le marché intérieur, ont inscrit un rendement supérieur, car l'assouplissement des conditions financières et la stabilisation des indicateurs économiques ont amélioré la confiance. Les sociétés de ressources de moyenne capitalisation ont été soutenues par la hausse des prix de l'or vers la fin du trimestre, tandis que les producteurs de métaux de base ont profité d'une demande mondiale plus vigoureuse. Les actions à petite capitalisation axées sur l'énergie ont été à la traîne de l'indice général des actions à petite capitalisation en raison de l'affaiblissement des prix du pétrole brut.

Rendement

La sélection des titres dans le secteur de l'énergie a contribué au rendement du fonds. La surpondération du secteur de la consommation discrétionnaire et l'absence de placement dans le secteur des services d'intérêt public ont également favorisé le rendement.

Les placements dans Aritzia Inc., CES Energy Solutions Corp. et OceanaGold Corp. ont contribué au rendement du fonds. Aritzia a annoncé une forte croissance de ses revenus aux États-Unis en novembre. CES Energy Solutions a poursuivi son expansion dans de nouvelles régions, ce qui a permis de soutenir la croissance malgré la conjoncture difficile du marché de l'énergie. OceanaGold a profité de prix élevés des marchandises, de succès en exploration et de progrès dans l'obtention de permis clés pour ses projets de croissance.

La sous-pondération et la sélection des titres dans le secteur des matériaux ont nui au rendement du fonds, les prix de l'or, du cuivre et de l'argent s'étant montrés robustes au cours du trimestre. La sélection des titres dans le secteur des technologies de l'information a aussi miné le rendement.

Les placements dans Pan American Silver Corp., goeasy Ltd. et Lumine Group Inc. ont plombé le rendement du fonds. En tant que prêteur alternatif, goeasy a été confrontée à une hausse des préoccupations en matière de crédit, en lien avec les tendances de l'emploi au Canada. La société a également annoncé que son chef de la direction quittait ses fonctions pour

CAN Petites et moyennes capitalisations canadiennes 100/100 (PS2)

28 février 2026

des raisons de santé. Lumine Group, un acquéreur et fournisseur de solutions logicielles qui s'était bien comporté au premier semestre, a vu son cours reculer dans un contexte plus large de changement d'opinion à l'égard des logiciels en raison des préoccupations liées au risque de remplacement par l'intelligence artificielle.

Activité du portefeuille

Des positions dans Zedcor Inc., Premium Brands Holdings Corp. et Black Diamond Group Ltd. ont été ajoutées au fonds, le sous-conseiller estimant que ces entreprises présentaient des profils de croissance attrayants et un bon potentiel de catalyseurs.

Dans le segment des activités liées à l'énergie, les positions dans Tamarack Valley Energy Ltd., Headwater Exploration Inc., Kelt Exploration Ltd. et CES Energy Solutions ont été augmentées, le sous-conseiller jugeant que ces sociétés offrent une solide exécution, une croissance attrayante et un bon potentiel de catalyseurs. En dehors du secteur des ressources, les positions dans Chartwell, résidences pour retraités, Trisura Group Ltd., Badger Infrastructure Solutions Ltd., Kits Eyecare Ltd., Exchange Income Corp., BRP Inc., Hammond Power Solutions Inc. et Boyd Group Services Ltd. ont été accrues, compte tenu des caractéristiques de qualité et des profils risque-rendement que leur attribue le sous-conseiller.

Les placements du fonds dans ATS Corp., Winpak Ltd., AG Growth International Inc., Docebo Inc., Nuvista Energy Ltd. et Cargojet Inc. ont été vendus, car le sous-conseiller estimait que les perspectives de croissance et les profils risque-rendement étaient plus favorables ailleurs. Un placement dans Definity Financial Corp. a également été vendu, la forte appréciation du cours de l'action ayant, selon le sous-conseiller, influé sur les considérations liées à la valorisation et à la capitalisation boursière.

Les placements du fonds dans New Gold Inc., Alamos Gold Inc., Triple Flag Precious Metals Corp. et OR Royalties Inc. ont été réduits en raison de la fermeté du cours de leurs actions et de la hausse du prix de l'or.

CAN Petites et moyennes capitalisations canadiennes 100/100 (PS2)

28 février 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Petites et moyennes capitalisations canadiennes 100/100 (PS2)

28 février 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

